

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 7 mai 2021

Dans le cadre du suivi de la crise sanitaire, la Direction Régionale de l'Insee Normandie communique régulièrement les derniers chiffres disponibles sur les décès. Ces données intègrent tous les décès enregistrés à l'état-civil, dont seulement une partie sont dus à l'épidémie de Covid-19 : elles ne constituent donc pas un suivi direct de la mortalité liée au virus, mais permettent d'en approcher les évolutions conjoncturelles fortes. Ce communiqué est publié sur la base des dernières données disponibles au 6 mai, courant jusqu'au 18 avril. Pour informer dans un délai court, mais sur des tendances suffisamment consolidées, les données sont commentées à « J+17 ».

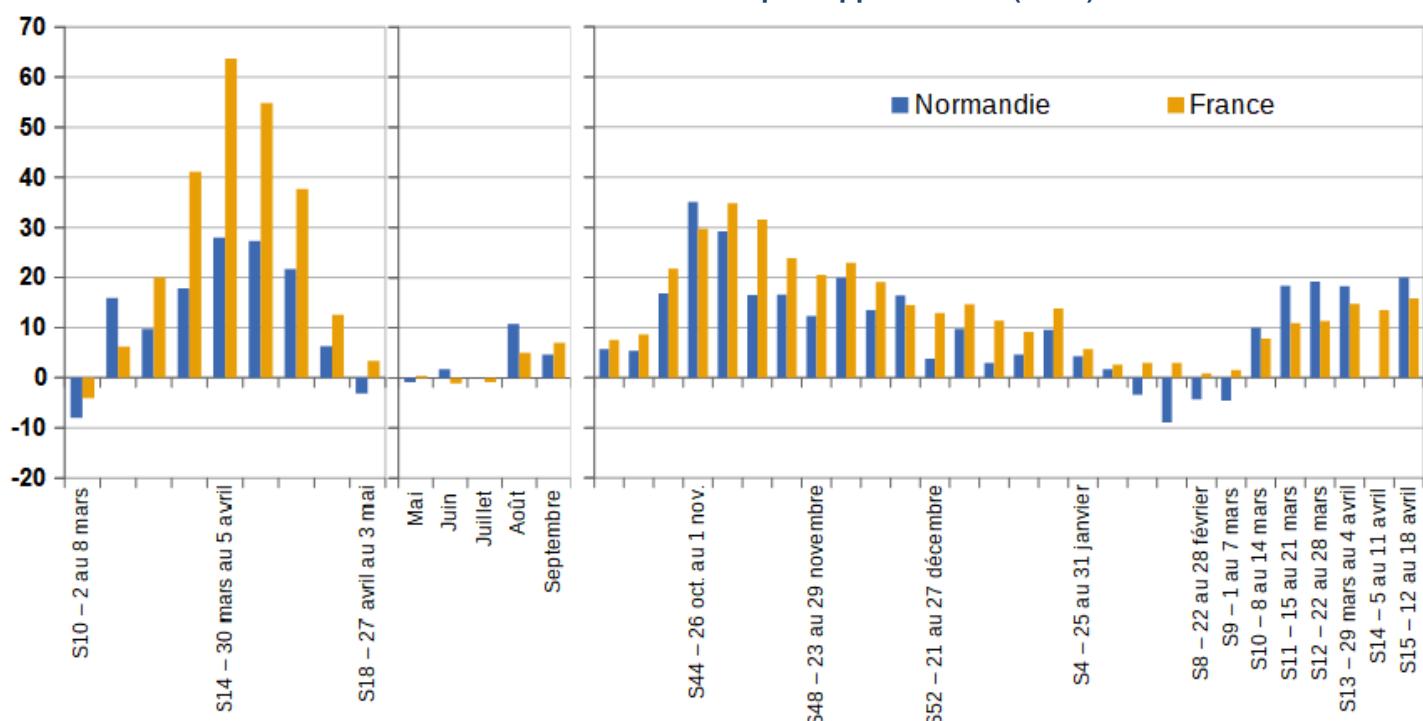
À LA MI-AVRIL 2021, LE SURPLUS DE DÉCÈS RESTE À UN NIVEAU RELATIVEMENT ÉLEVÉ EN NORMANDIE

Évolution récente de la mortalité en Normandie

Après une première vague de surmortalité durant les mois de mars et avril 2020 et une deuxième vague qui s'est étalée de la mi-octobre jusqu'à la fin décembre, le surplus de décès s'est fortement atténué en Normandie en janvier 2021. Le nombre de décès a même retrouvé en février un niveau habituel, voire modéré par rapport aux années précédentes. En lien avec le regain de circulation du virus, notamment en Normandie, une surmortalité significative se constate de nouveau depuis la deuxième semaine de mars. **Sur la dernière semaine d'observation, du 12 au 18 avril, le surplus de décès reste à un niveau relativement élevé, s'établissant à + 20 % par rapport à la même période de référence en 2019. Depuis le début de cette troisième vague, la surmortalité est un peu plus élevée en Normandie qu'au plan national**, contrairement à ce que l'on observait lors les deux périodes précédentes.

Sur les six dernières semaines d'observation, courant du 8 mars au 18 avril 2021, **l'Eure est le département normand le plus touché**, avec un surplus de décès de + 21 %. La Seine-Maritime, l'Orne et la Manche sont un peu moins impactées (de l'ordre de + 15 %) et le Calvados apparaît à ce stade peu affecté.

Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)



Retour sur l'année 2020

Le premier pic de mortalité dû à l'épidémie de Covid-19 a été observé durant les mois de mars et avril 2020 au plan national. Sur cette période, la Normandie a fait partie des régions les moins touchées, avec un surplus de décès de l'ordre de + 14 % par rapport à la même période de 2019. Le département de l'Eure a été le plus significativement affecté lors de cette première vague (+ 29 %).

La deuxième vague de surmortalité s'est amorcée vers la mi-octobre en Normandie, avec un pic de décès autour de la fin octobre et du début novembre. L'intensité de cette deuxième vague a été un peu moins forte qu'au plan national, mais sa durée plus importante s'est traduite par un surplus de 1 450 décès en Normandie, nettement supérieur à celui mesuré sur les deux mois de la première vague (moins de 800 décès excédentaires). À part le département de la Manche, relativement épargné lors de cette deuxième vague, voire le Calvados, modérément impacté, les trois autres départements normands ont été touchés avec la même intensité qu'au plan national.

Au total, **depuis le 1^{er} mars 2020 (jusqu'au 18 avril 2021), plus de 3 000 décès supplémentaires, toutes causes confondues, ont été enregistrés en Normandie**, ce qui constitue en proportion un excédent un peu inférieur à la moyenne nationale (+ 8 % en Normandie contre + 11 % France entière). L'Eure est le département normand le plus affecté (+ 13 %, soit 650 décès supplémentaires), devant ceux de la Seine-Maritime (+ 10 %, 1 450 décès supplémentaires) et de l'Orne (+ 7 %, 270 décès supplémentaires).

Précisions méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) sur la base des actes d'état civil transmis par les communes. Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations, à l'Insee, d'une semaine au maximum, auquel il faut ajouter un délai supplémentaire dans le cas d'un envoi postal sous forme papier.

L'Insee a décidé, dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, de diffuser à un rythme hebdomadaire le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de ces données. **Celles-ci couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès directement liés à la pandémie.**

Les décès sont comptabilisés à leur date de survenue et **au lieu de constat du décès et non au lieu de résidence de la personne**. Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition au jour J+7. Pour prendre aussi en compte les décès transmis par voie postale, le **nombre total de décès est disponible au jour J+11**.

Les décès survenus pendant une période en 2020 ou en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant la même période en 2019. Lorsque les décès de 2020 ou de 2021 sont supérieurs à ceux de 2019, on parle d'excédent ou de surplus de décès. L'année 2019 est considérée comme une année de référence car ne comptant pas d'épisode sanitaire remarquable.

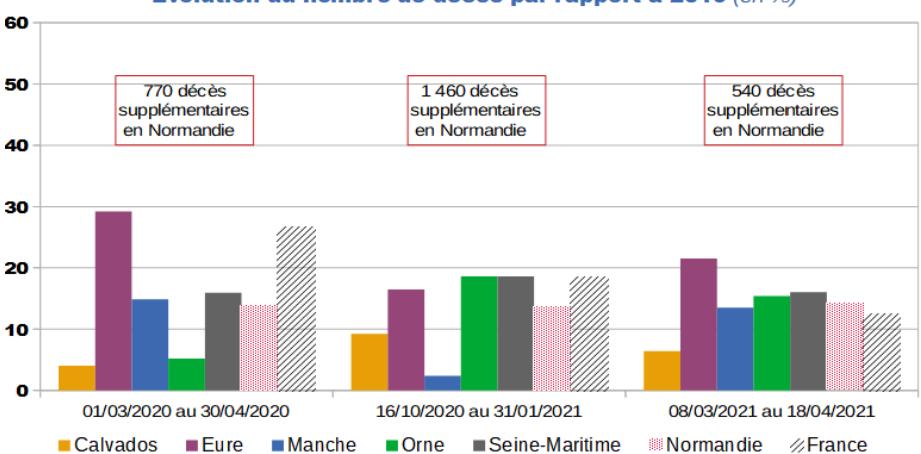
Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)

	8 mars au 18 avril 2021	8 mars au 18 avril 2019	Évolution (en %)	01/03/2020 au 18/04/2021	Période correspondante sur 2019*	Évolution (en %)
Calvados	962	904	6,4	9 144	8 778	4,2
Eure	604	497	21,5	5 814	5 165	12,6
Manche	706	622	13,5	6 638	6 338	4,7
Orne	420	364	15,4	3 969	3 703	7,2
Seine-Maritime	1 707	1 471	16,0	16 167	14 713	9,9
Normandie	4 399	3 858	14,0	41 732	38 697	7,8
France	78 889	70 252	12,3	776 134	696 715	11,4

Source : Insee, à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

* Afin de comparer à un nombre de jours équivalents, la période du 1^{er} mars au 18 avril 2019 est comptée deux fois

Évolution du nombre de décès par rapport à 2019 (en %)



Source : Insee, à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

Pour en savoir plus

Les données nationales sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>. Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.

Pour plus d'informations, il est également possible de télécharger la note méthodologique complète à [cette adresse](#).

Un premier bilan de l'évolution des décès en Normandie, lors de la première période de confinement, est également consultable sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4626926>